

Le protocole Covid à l'école allégé après les vacances scolaires

Le protocole sanitaire anti-Covid dans les écoles sera allégé au retour des vacances scolaires d'hiver dans chaque zone, avec la suppression du port du masque en cour de récréation et la baisse du nombre d'autotests à réaliser, a annoncé ce vendredi le ministère de l'Education nationale.

Parmi les mesures annoncées, le nombre de tests demandé pour les élèves cas contact sera ramené de trois à un seul à partir du 28 février. Ceux-ci ne devront plus faire qu'un seul autotest ou test antigénique au bout de deux jours (J2) au lieu de trois actuellement (à J0, J2 et J4).

Les déclarations sur l'honneur que remettent les familles après le premier autotest seront par ailleurs supprimées à partir du 21 février.

Fin du masque dehors, retour du brassage

Dans les écoles primaires, le protocole sanitaire passera quant à lui du niveau 3 au niveau 2 pour l'ensemble de la métropole au retour des vacances d'hiver de chaque zone.

Cela signifiera notamment la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels. Davantage de brassage des élèves sera par ailleurs autorisé, ceux-ci pouvant désormais être à nouveau brassés avec d'autres élèves du même niveau en dehors de leur classe, notamment pendant les temps de restauration.

Le sport pourra de nouveau se faire en intérieur sans port du masque.

En revanche, les élèves garderont le masque en classe à ce stade, a indiqué le ministère.